Plan conceptuel d'un Parc nourricier dans un des derniers espaces verts du Site patrimonial de Sillery : une intégration remarquable de la vocation agricole des lieux et du développement durable

Nicole Dorion-Poussart, M.A. (histoire)
Membre émérite de la *Société d'histoire de Sillery*
5e Salon des Sociétés d'histoire de la ville de Québec, Université Laval, 14 octobre 2017

Le projet d'un « Parc nourricier » a vu le jour dans le mémoire *Renaissance d'un patrimoine inconnu ou oublié : un jardin potager et fruitier dans les Grands domaines de Sillery*, que j'ai présenté devant la Commission du patrimoine culturel du Québec, en mars 2013, lors de sa consultation publique concernant le plan de conservation du Site patrimonial de Sillery. Le projet a ensuite été précisé et présenté lors d'audiences de la Ville de Québec en juin 2015 et en juin 2016 *.

La création d'un « Parc nourricier » dans l'esprit du style pittoresque qui prévalait dans les Grands domaines jardiniers du 19e siècle à Sillery s'insérerait avec créativité dans le courant mondial de la pratique de l'*agriculture urbaine*. En effet ce projet d'envergure intègre:

La préservation

- d'un espace patrimonial exceptionnel par sa mémoire autochtone, française et britannique,

et une mise en valeur

- dans un sol particulièrement propice, non contaminé, orienté plein sud,
- exploité selon la philosophie de la *permaculture* qui évite les pesticides et les engrais chimiques,

dans une perspective

- éducative, avec des activités de sensibilisation à la *biodiversité* dirigées vers des meilleures pratiques alimentaires, autant pour les adultes que pour les enfants, et
- sociale, avec la création de grands espaces communautaires et collectifs, ouverts à toutes les citoyennes et citoyens de Québec.

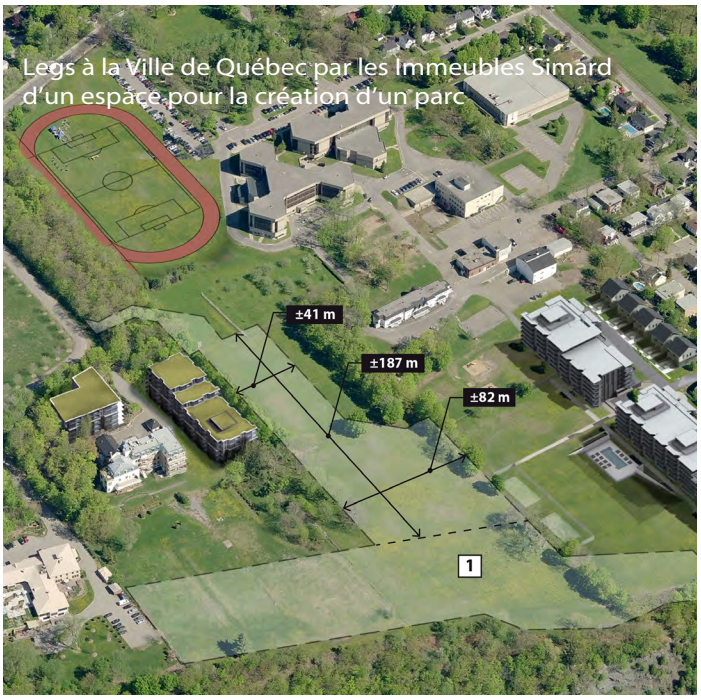

Un projet visionnaire, qui inscrit un courant écologique mondial dans un patrimoine paysager et historique unique, présenté dans une configuration architecturale de style pittoresque, susceptible, à terme, de devenir un pôle d'attraction pour le tourisme international.

© 2017 Nicole Dorion-Poussart
* Tous ces documents de même que le plan conceptuel du « Parc nourricier » sont disponibles à l'adresse *http://www.sillery-quebec.com/nouvelles.htm*

Plan conceptuel d'un Parc nourricier dans un des derniers espaces verts du Site patrimonial de Sillery

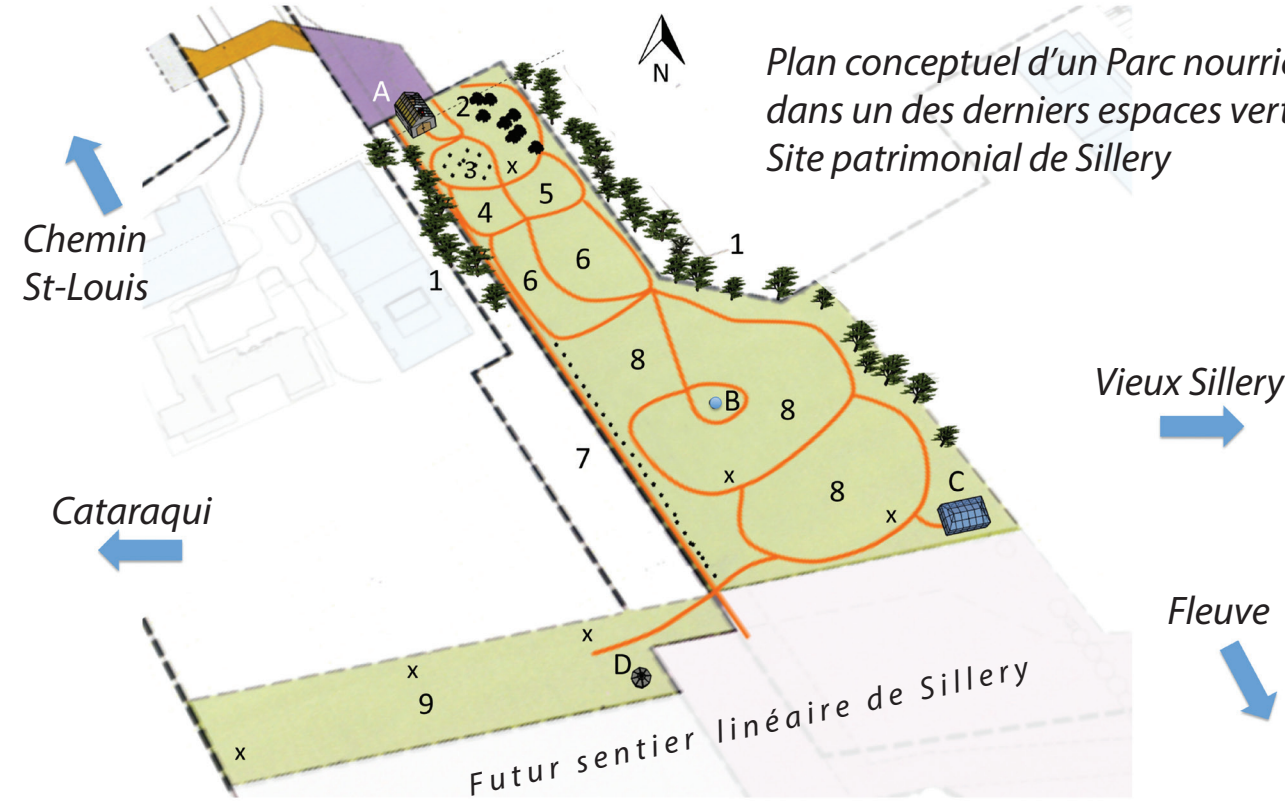

A. Cabanon
B. Fontaine
C. Serre
D. Pergola en branches de saule
x. Points d'eau

1. Allée d'arbres existants
2. Arbres fruitiers
3. Arbrisseaux fruitiers
4. Fines herbes et fleurs comestibles
5 Fleurs pour la confection de bouquets
6. Légumes autochtones (courges, poivrons, pommes de terre douces, etc.)
7. Haie d'églantiers
8. Jardins communautaire
9 et 2, 3, 4, 5, 6. Jardins collectifs

© 2017 Nicole Dorion-Poussart

Le Parc nourricier de Sillery : Patrimoine et agriculture urbaine intégrés sur un site exceptionnel

Présentation du projet au Comté de suivi du PPU Sillery
Nicole Dorion-Poussart, M.A. (histoire)
Membre émérite de la Société d'histoire de Sillery
nicole.dorionpoussart@gmail.com
Lundi, le 11 décembre 2017*

Voir les illustrations annexées à la fin de ce document

(Illustration No 1)

Bonsoir à toutes et à tous,
Grand merci à votre Comité de suivi du PPU Sillery – à monsieur Rémy Normand, président de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, et à madame Isabelle Dubois, directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour m'avoir invitée à vous présenter le projet du Parc nourricier.

J'aimerais tout d'abord rappeler brièvement la genèse du projet, avant d'en décrire ses principales caractéristiques et ses immenses bienfaits, tant au point de vue alimentaire, environnemental, esthétique que social. Finalement, je me permettrai de suggérer une façon d'administrer ce vaste espace public.

Genèse du projet

Ce projet a vu le jour dans le mémoire « Renaissance d'un patrimoine inconnu ou oublié : un jardin potager et fruitier dans les anciens Grands domaines de Sillery », que j'ai présenté à la Commission du patrimoine culturel du Québec, lors de sa consultation publique concernant le Plan de conservation du Site patrimonial de Sillery, en mars 2013. J'y soulignais l'importance de faire renaître la vocation

* Ce document et ceux qui l'ont précédé sont disponibles sur *http://www.sillery-quebec.com/nouvelles.htm*

agricole des prés de Sillery en introduisant la pratique de l'agriculture urbaine dans le Domaine Sous-les-Bois (Jésus-Marie).

Le projet s'est précisé dans les années suivantes avec la contribution du Comité citoyen pour l'agriculture urbaine de Sillery. Il a été présenté dans d'autres documents et mémoires adressés à la Ville de Québec, notamment en juin 2015, en janvier et en juin 2016.

La vocation agricole des prés de Sillery remonte pratiquement au tout début de la colonie française. Ce sont, en effet, les Jésuites et les Hurons qui ont introduit la pratique de l'agriculture sur le plateau au milieu du 17e siècle. Cette pratique allait se poursuivre tout au long du Régime français, même après le départ des Hurons pour la Jeune Lorette (aujourd'hui Wendake), puis après la Conquête de 1759 avec l'arrivée des industriels du bois dans la région de Québec.

Ces nouveaux venus ouvrent des chantiers dans les anses de Sillery pour la construction navale et l'exportation du bois vers la Grande-Bretagne. Ils érigent de magnifiques villas sur le plateau entourées de jardins. Ils le font en accord avec « l'esthétique pittoresque » qui prévalait en Grande-Bretagne à l'époque. Ils introduisent de nombreuses variétés de légumes et de fruits, notamment les raisins de table. Avec la construction de serres et l'annexion d'un jardin d'hiver à leurs villas, les familles bourgeoises disposaient de légumes et de fruits frais pendant la saison hivernale et s'adonnaient à la culture de fruits exotiques, notamment les abricots, ananas, pêches, bananes et figues. Le châtelain du domaine Spencer Grange, James McPherson Le Moine, raconte avec moult détails dans ses nombreux écrits les activités horticoles des Grands domaines.

Le commerce du bois et la construction navale dans les anses amorce leur déclin dans les années 1860. Lorsque la dernière cage de bois atteint Sillery en 1911, les activités maritimes étaient déjà choses du passé à Sillery et dans la région de Québec.

(Illustration No 2)

Les religieuses de Jésus-Marie acquièrent le Domaine Sous-les-Bois à la fin des années 1860, pour y fonder une œuvre d'éducation. Elles pratiquent le maraîchage pour satisfaire aux besoins de leur institution. Plus tard, d'autres communautés religieuses s'établieront sur le plateau. Elles pratiqueront, elles aussi, l'agriculture maraîchère. Mais, peu à peu, cette activité est abandonnée.

Aujourd'hui, et cela depuis une trentaine d'années, c'est le *Jardin communautaire de Sillery* qui perpétue, mais de façon réduite, la vocation agricole du plateau.

De tous les Grands domaines jardiniers (une vingtaine) – qui ont été érigés depuis la Côte Gilmour jusqu'à la Côte Kilmarnock (aujourd'hui côte à Gignac) –, seuls demeurent le Parc du Bois-de-Coulonge et le Domaine Cataraqui.

Le Parc nourricier, qui pourrait être développé dans le domaine Sous-les-Bois, signifierait, à terme, une véritable *Renaissance du passé inconnu ou oublié des Grands domaines jardiniers du 19e siècle*. L'espace désigné est en instance d'être légué officiellement à la Ville de Québec par les Immeubles Simard. La promesse de donation a été signée en décembre 2015. Elle comprend, en outre, une bande de 50 mètres tout au long de la falaise, qui sera utilisée pour le développement prévu d'un Sentier d'interprétation.

À cet égard, il y aurait une synergie évidente entre le patrimoine des lieux – revitalisé et actualisé par le projet du Parc nourricier – et les rappels historiques qui seront présentés dans les bornes d'interprétation du sentier.

Et pourquoi l'appellation « Parc nourricier *» ?*

C'est la configuration même de l'espace à cultiver – dans l'esprit du « style pittoresque » des Grands domaines – qui a amené le Comité citoyen à adopter le

terme « parc ». Avec son asymétrie et ses diverses composantes, comme nous le verrons plus tard, l'espace se rapproche de l'image habituelle que l'on se fait d'un parc.

Quant au terme « nourricier », cela va de soi, car on cultivera, en cet endroit, de quoi se nourrir.

Un projet de grande envergure

Le Parc nourricier est un projet de grande envergure en raison de sa localisation, sa superficie, la nature de son sol, son aménagement, le type de culture, son accessibilité, son volet social et pédagogique et le modèle de gestion suggéré.

- ***Localisation*** – Il s'étendrait dans la partie ouest de l'ancien domaine Sous-les-Bois, un des derniers espaces verts du Site patrimonial. Il serait délimité, à l'est et à l'ouest, par des arbres matures, et au sud par le futur Sentier d'interprétation. L'espace est orienté plein sud, ce qui assure un ensoleillement optimal. Son léger dénivellement vers la falaise éliminerait les problèmes de drainage. Ces espaces seront facilement accessibles aux jardiniers et jardinières.

(Illustration No 3)

- ***Superficie*** – L'espace qui sera légué à la ville « pour fins de parc » mesure 14,500 mètres carrés. Pour se faire une bonne idée de cette superficie de près de 1 hectare et demi, mentionnons qu'elle représente environ 12 fois celle du Jardin communautaire actuel.

- ***Nature du sol*** – L'espace est particulièrement propice à l'agriculture. Son sol n'est pas contaminé, ayant toujours été consacré à des fins agricoles.

(Illustration No 4)

- ***Aménagement*** – Le Parc nourricier serait un vaste jardin avec des zones individuelles (analogues en tous points à la formule bien connue des jardins communautaires) et des zones collectives. L'ensemble serait conçu dans l'esprit du « style pittoresque ». On y retrouverait des allées sinueuses encadrant des plates-bandes de légumes, de fines herbes, de fleurs comestibles et non-comestibles, des points d'eau (vasques, fontaines), des arbres et des arbrisseaux fruitiers, une pergola en branches de saule vivant, à la manière de celle que l'on retrouve au domaine` Cataraqui, et une serre rappelant les serres des Grands domaines.

- ***Type de culture*** – Le Parc nourricier serait réalisé selon les principes de la *permacuture*. Cette philosophie de production agricole durable vise la biodiversité, la synergie naturelle et la pérennité par des pratiques maximisant la vitalité du sol et évitant les fertilisants chimiques et les pesticides.

- ***Volet social et pédagogique*** – Quelques éléments de ce volet important :
    - Le plaisir de jardiner dans un espace idyllique,
    - un espace communautaire favorisant les échanges,
    - les conseils de maîtres jardiniers,
    - les conférences, les ateliers et les démonstrations,
    - les activités familiales,
    - les visites scolaires,
    - un sentier botanique autoguidé

Le Parc nourricier serait accessible à tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Québec, contribuant ainsi à combler l'excédent des nombreuses demandes pour accéder à des jardins communautaires.

La production des zones collectives pourrait être remise à des organismes communautaires, par exemple à Moisson Québec. On peut même penser à l'organisation d'une fête au moment de l'Action grâce, qui marque la fin des récoltes.

Le projet du Parc nourricier est appuyé par la Société d'histoire de Sillery et par le Conseil de quartier de Sillery. En outre, dans un mémoire à la Ville de Québec en juin 2016, l'Alliance pour la sauvegarde du site patrimonial de Sillery recommandait de « créer de grands jardins, des potagers communautaires ou sociaux qui reprendrait ce qu'était les Grands domaines ». En fait, on peut conclure que le développement d'un Parc nourricier est largement souhaité par la population.

- ***Mode de gestion*** – Le Comité citoyen a mûrement réfléchi au mode de gestion qui conviendrait, et il lui est apparu que celui d'une Coopérative de solidarité se présentait comme une possibilité très pertinente. Celle-ci est déjà bien connue au Québec, et ses modalités, tenants et aboutissants, sont appréciés et bien documentés.

La Coopérative de développement régional Québec-Appalaches en présente cette définition :

> « Une coopérative de solidarité a pour objectif de fournir des biens et services à ses membres utilisateurs et du travail à ses membres travailleurs tout en regroupant des personnes ou des entreprises qui ont un intérêt dans le projet. »

C'est ainsi qu'on y retrouverait un maitre jardinier rémunéré, permettant d'assurer un encadrement professionnel, des jardiniers amateurs, des jardiniers experts et des partenaires désireux d'apporter un soutien financier.

Par sa dimension communautaire, une Coopérative de solidarité est à même d'entrainer d'importants bénéfices socio-économiques, notamment le bénévolat, le bien-être des citoyens et le développement d'une conscience écologique.

La mise en œuvre du Parc nourricier est ambitieuse, mais apparait autant réaliste que réalisable en raison de ses besoins financiers modestes et des ententes de commandites et de partenariat.

Le Comité citoyen a esquissé un « Concept d'affaires » qui réunit les principaux paramètres du projet et le cadre financier.

Il est entendu que la Coopérative de développement régional Québec-Appalaches accompagnerait le Comité citoyen dans la création et le développement de sa Coopérative.

En conclusion, j'espère avoir pu susciter votre intérêt pour ce grand projet citoyen. Vous aurez sûrement remarqué son caractère unique qui découle de l'intégration et de la vitalisation d'un riche patrimoine avec la modernité de la vision du développement durable et ceci en un lieu d'une qualité agricole idéale. Je suis convaincue que le Parc nourricier peut devenir un véritable « Projet signature » pour la ville de Québec.

J'espère vivement que le Comité de suivi du PPU Sillery pourra recommander à la Ville de l'examiner très soigneusement et d'y donner suite.

(Illustration No 5)

Merci de m'avoir donné l'opportunité de vous présenter le projet citoyen du Parc nourricier. J'aurai plaisir à répondre à vos questions maintenant ou plus tard.

Le Parc nourricier de Sillery

Patrimoine et agriculture urbaine intégrés
sur un site exceptionnel

Présentation au *Comité de suivi du PPU Sillery*
11 décembre 2017

Nicole Dorion-Poussart, M.A. (histoire)
Membre émérite de la Société d'histoire de Sillery
Nicole.dorionpoussart@gmail.com

Ce document et ceux qui l'ont précédé sont disponibles sur
http://www.sillery-quebec.com/nouvelles.htm

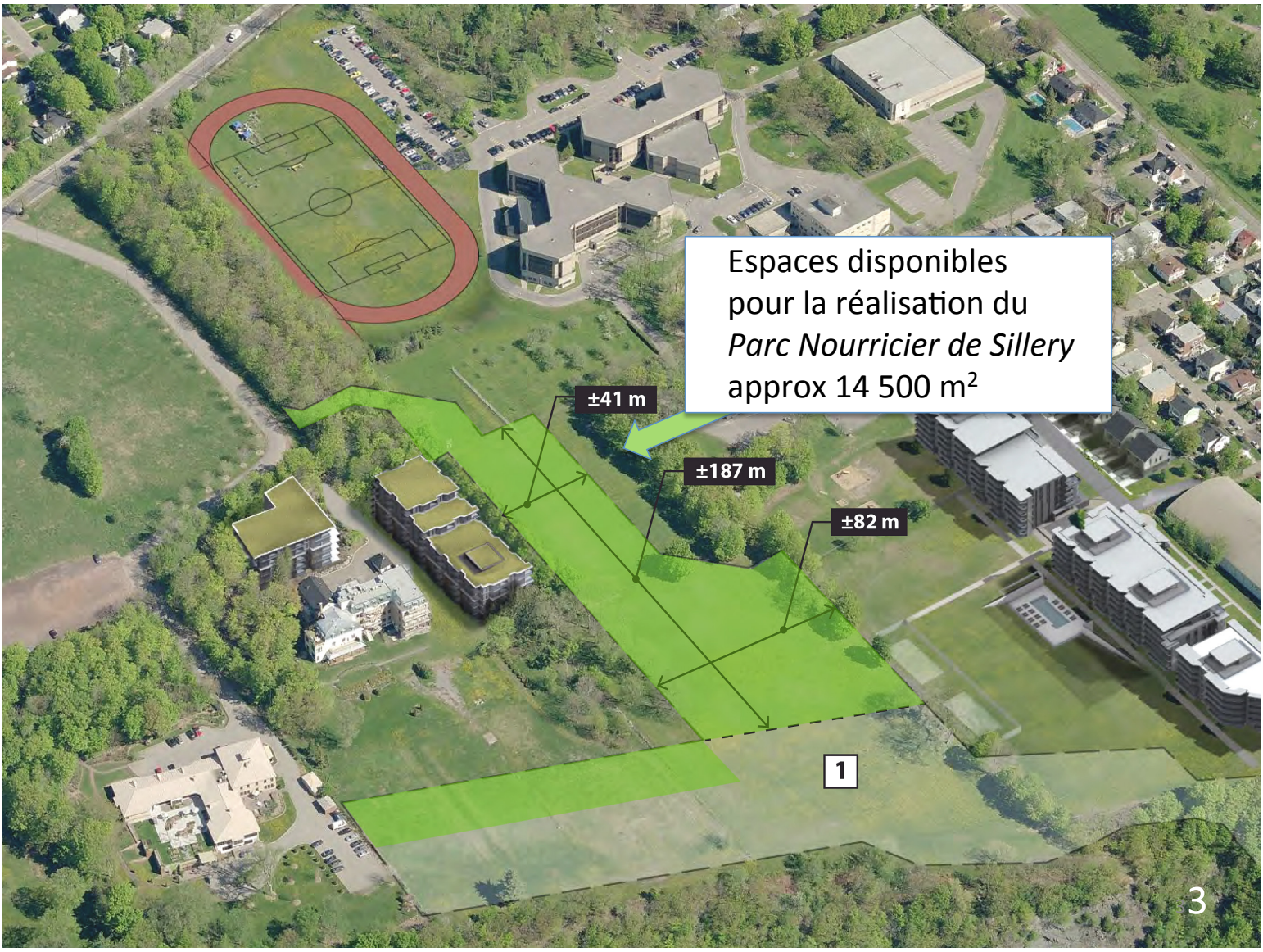
Espaces disponibles
pour la réalisation du
Parc Nourricier de Sillery
approx 14 500 m²
±41 m
±187 m
±82 m
1

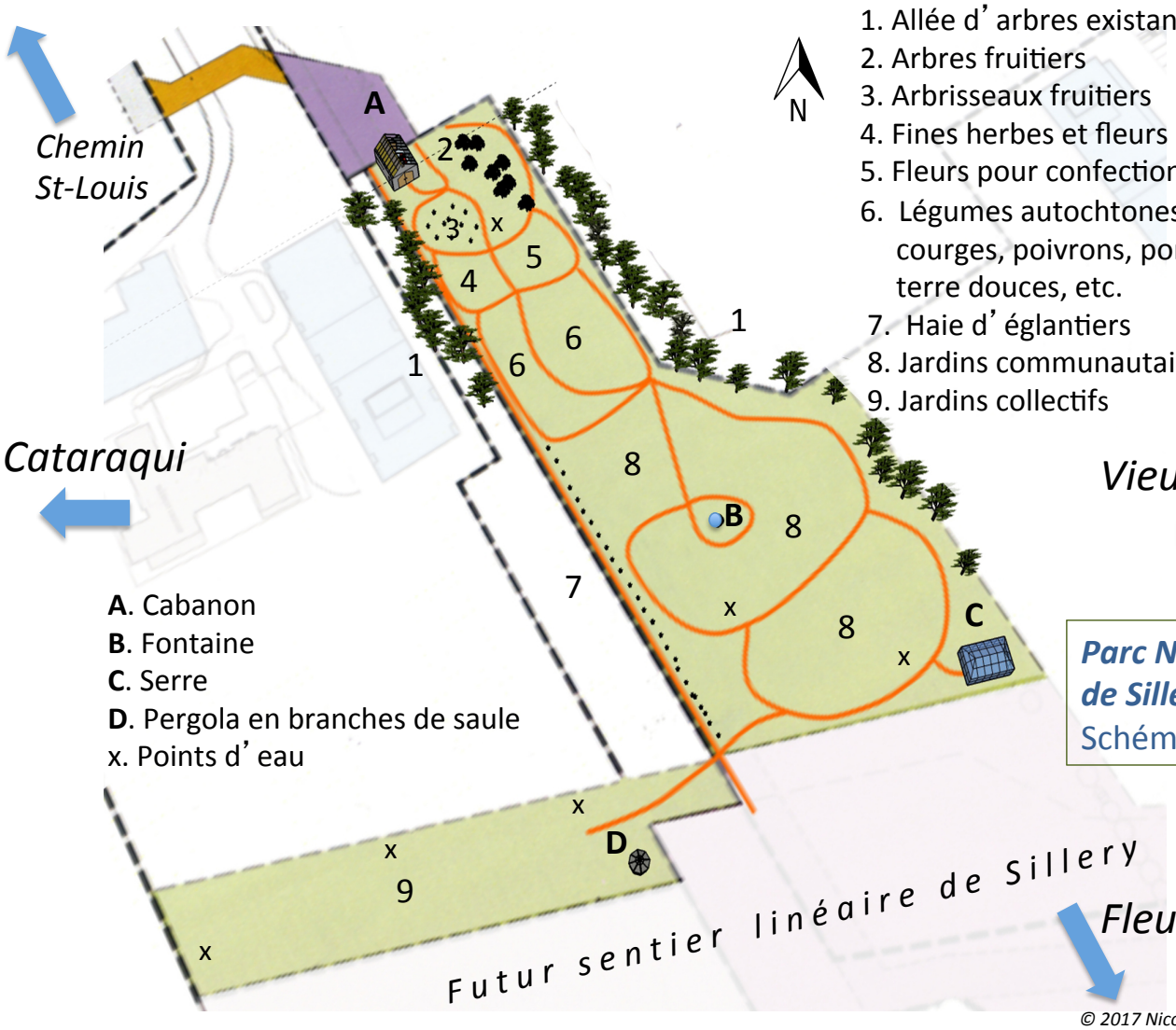

1. Allée d'arbres existants
2. Arbres fruitiers
3. Arbrisseaux fruitiers
4. Fines herbes et fleurs comestibles
5. Fleurs pour confection de bouquets
6. Légumes autochtones – courges, poivrons, pommes de terre douces, etc.
7. Haie d'églantiers
8. Jardins communautaires
9. Jardins collectifs

A. Cabanon
B. Fontaine
C. Serre
D. Pergola en branches de saule
x. Points d'eau

Parc Nourricier de Sillery
Schéma conceptuel

© 2017 Nicole Dorion-Poussart

Parc nourricier de Sillery …

- Actualise le patrimoine agricole des lieux
- Sous une forme pleinement fonctionnelle d'agriculture urbaine
- En zones individuelles et en zones collectives
- Accessibles aux citoyens et citoyennes de Québec
- En support d'activités communautaires et éducatives.

- Magnifique par sa configuration dans le style pittoresque du 19e siècle
- En synergie avec le futur Sentier de la falaise
- Fournissant un lieu de loisir et de mémoire enrichie par la promotion active du développement durable.

- Possiblement géré sous la formule de coopérative de solidarité
- Susceptible de recruter du mécénat
- Et de fournir un support technique.

Un projet signature pour la Ville de Québec